

Réorientation après Master de Lettres

Par **Marie**, le **18/12/2016** à **10:58**

Bonjour,

Actuellement étudiante en Master 2 de Lettres, et réussissant mon cursus avec succès, je souhaiterais toutefois me réorienter à la fin de mon année.

J'ai effectivement toujours été attirée par le droit et j'ai le sentiment d'avoir "manqué" quelque chose. Je ne souhaite plus tenter de trouver un poste en université en Lettres car on peut galérer des années même en ayant la meilleure thèse du monde.

Bref, étant un peu âgée (26ans), j'ai fait quelques recherches et trouvé des formations DUT "année spéciale" qui dispensent la licence 2 de droit en 1 an sur un rythme intensif. Ce pourrait être parfait pour moi étant donné que je n'ai plus de "temps" à perdre...Mais je suis parisienne et je n'ai pas trouvé de DUT année spéciale sur Paris.

Quelqu'un sait-il s'il en existe ?

Toute suggestion de formation à ce niveau est la bienvenue, par exemple si certaines universités parisiennes dispensent des formations licence 1 et 2 compactées comme c'est le cas pour celle d'Aix.

Une demande d'équivalence me semble très difficile et peut-être peu envisageable vu la difficulté et la spécificité du cursus droit mais peut-être que je me trompe ?

Bref je me noie un peu dans tout ça un peu d'aide et de conseils seront les bienvenus !

Merci d'avance...!

Par **Herodote**, le **18/12/2016** à **11:37**

Bonjour,

Tout d'abord, il ne me semble pas que l'on puisse comparer un cursus en IUT et un cursus en faculté, même s'il est vrai que des étudiants de cursus IUT rejoignent ensuite un cursus classique avec succès. En effet, les cours d'IUT sont par essence plus "concrets" et ont pour débouché naturel une licence pro et puis le marché du travail. Il s'agit d'un cursus par principe professionnalisant.

Ce n'est là absolument pas le cas de la licence de droit classique qui est au contraire très

théorique, voir même abstraite. La professionnalisation n'intervient qu'en second lieu, en Master 2, voir après en école d'application (sans compter les stages que l'on peut faire).

Avec un Master 2 en lettres, il devrait vous être possible de d'obtenir une équivalence et rentrer en L2 directement. Je pense que beaucoup de personnes ne partageront pas mon avis, mais à mon sens, la L1 est surtout une année de découverte de l'université, que vous connaissez bien. Donc, même si ce sera difficile et qu'il y aura des matières que vous n'aurez jamais étudiées, ce n'est pas d'une gravité extrême (je connaît des personnes dont c'est le cas).

Autre solution, plus rapide. Vous pouvez aussi envisager l'école du droit de sciences po paris. Il s'agit d'un cursus sur deux ans qui donne après un diplôme en droit de grade master. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié du droit avant. Il s'agit de cursus très professionnalisants et populaires auprès des grands cabinets (pour les masters de droit économique).

Il existe également un master carrières judiciaires pensé surtout pour présenter le concours de l'ENM et le master affaires publiques qui n'est pas focalisé sur le droit et permet de passer un grand nombre de concours de la fonction publique.

Par **sondage55**, le **18/12/2016** à **11:39**

Bonjour

Vous voulez faire quoi concrètement ? une licence pro ou générale car c'est 2 parcours différents.

Vous parlez de licence et de DUT. Si c'est la licence générale il faut aller en université et en IUT c'est des licences pro.

Et en fait pour prendre les choses à l'endroit quel est votre projet professionnel ? Parce qu'il est difficile de réussir ses études si on n'a pas de but.

Les littéraires peuvent très bien réussir en droit. J'ai croisé une personne qui avait un master de lettres et un master de droit notarial. Par contre je ne sais pas la transition qu'elle a fait pour passer de l'un à l'autre. Donc vous voyez que c'est possible.

Autre chose. Personnellement j'en ai un peu marre de lire des gens qui parlent de droit comme si c'était un truc insurmontable et surhumain (ce à quoi d'autres étudiants qui ont un M2 et en sont fiers leur répondent que droit c'est comme s'ils avaient fait les Mines ou s'ils étaient des génies). Non droit n'est pas plus difficile que ça et oui il faut travailler mais ca c'est valable PARTOUT.

Certaines personnes sont plus douées que d'autres mais ca encore c'est valable partout.

Les gens qui ont un master de AES ont travaillé, ceux qui font lettres aussi etc. ca mène à des métiers différents mais un master de droit n'est pas supérieur à un master de lettres d'AES ou de n'importe quoi.

Si vous êtes de Paris allez voir un SCUIO mais un sérieux genre Paris 1 /Paris 2/Descartes

car certains de part mon expérience perso sont pas très très sérieux.

Evitez les CIO de quartier eux disent n'importe quoi et si on les écoute les gens de + de 26 ans sont bons pour la poubelle.

Par **sondage55**, le **18/12/2016** à **11:52**

Ps : je trouve la réponse de Hérodote très intéressante et pertinente.

Par **Marie**, le **18/12/2016** à **12:39**

Hérodote et sondage,

Je vous remercie d'abord pour la promptitude et la précision de vos réponses.

Hérodote,

Votre suggestion de tenter éventuellement une équivalence en L2 m'encourage à aller voir les secrétariats ou responsables de formation des différentes facs de droit pour en discuter. Si je choisissais de postuler à un parcours classique en L2, je m'attellerais alors dès cette année à « découvrir » les ouvrages de référence de la première année.

La formation en deux ans à l'école du droit de sciences po m'était d'autre part tout à fait inconnue et je vous remercie de me soumettre cette option que je vais étudier avec grand intérêt.

Étant donné que je dois pour le moment tenter de baliser et de bien comprendre toutes les options qui s'offrent à moi avant de faire un choix, je prospecterai également les masters carrières judiciaires/affaires publiques que vous m'indiquez, et qui peuvent m'intéresser.

Sondage,

Comme vous l'avez remarqué, je n'ai effectivement pas dégagé de projet tout à fait précis pour le moment, puisque je suis en phase de recherche dans ce domaine si vaste du droit donc je connais encore mal toutes les ramifications ! Votre remarque m'indique d'ailleurs que la priorité serait d'abord de se décider entre un cursus professionnalisant, et un cursus plus généraliste...

Je suivrai donc votre conseil et me rendrai dans les SCUIO des facs intéressantes pour faire le tri.

En outre, je vous suis reconnaissante d'accorder un tel crédit à ma formation en lettres, car j'ai effectivement très sérieusement travaillé pour décrocher mes résultats de Master 1 : il faut certes un regard original et inspiré, mais surtout beaucoup de travail et de rigueur pour réussir en Lettres ! Il est donc tout à fait aimable de votre part d'émettre un avis valorisant sur mon

cursum, contrairement à un certain regard courant qui ne voit que du "vent" et des élucubrations ésotériques dans mon diplôme...

Je vous remercie donc tous deux de vos conseils très utiles qui me permettent de préciser mes recherches. Je reposterai si d'autres questions plus précises me viennent à l'esprit une fois ce travail de « tri » effectué... !

Merci !

Par **Herodote**, le **18/12/2016** à **13:06**

Bonjour,

A noter que l'accès à Sciences Po, en Master notamment (ce qui est le cas ici) se fait sur concours. Cela étant, il s'agit d'une formation qui s'adresse tant à des juristes qu'à des non juristes, vous ne partez donc avec aucun retard quelconque. Les inscriptions sont pour bientôt je pense, donc soyez vigilante ! Renseignez-vous rapidement (les concours sont en mars je crois). Je vous conseille d'aller voir sur le site de sciences po où tout est indiqué.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/12/2016** à **13:34**

Bonjour

[citation] un master de droit n'est pas supérieur à un master de lettres d'AES ou de n'importe quoi. [/citation]

Exactement ! Un étudiant qui a eu un Master 2 en lettre a autant de mérite qu'un étudiant qui a eu un Master 2 de Droit.

[citation] la L1 est surtout une année de découverte de l'université, [/citation]

Pas trop d'accord. C'est aussi là qu'on apprend la méthodologie du cas pratique et de la dissertation juridique, voir même du commentaire d'arrêt dans certaines facs. Bon il y aura sans doute un rappel dans les premiers TD, mais il est important que vous tentiez d'assimiler ces différentes méthodologies avant, afin que ce ne soit pas une découverte.

Par **Herodote**, le **18/12/2016** à **13:48**

Bonjour,

J'entendais surtout que l'on peut réussir des études de droit en faculté sans être passé par la L1. La L2 est indéniablement plus difficile si on a omis de faire la L1 en premier lieu, mais la chose est tout à fait possible (je connaît plusieurs personnes dont c'est le cas, souvent après

une prépa). La chose est difficile, mais possible. Je pense surtout que l'on peut maîtriser cette méthodologie sans nécessairement passer par la L1, même si c'est plus difficile. Quelqu'un qui a un M2 en lettres possède déjà une rigueur certaine dans la rédaction.

Vu que vous préféreriez éviter de faire tout un cursus (et de gagner du temps), votre meilleure option demeure sans aucun doute sciences po.

Par **Marie**, le **18/12/2016** à **23:06**

Bonsoir,

Hérodote :

Après avoir consulté le site de Sciences Po et si je ne fais pas erreur, l'examen d'admission en Master de Droit est le même pour tous les choix de master : j'aurais alors jusqu'au 9 janvier pour produire un dossier d'inscription, avec examen le 17 février.

Malgré le caractère tout à fait tardif de la démarche, je pense postuler, préparer l'épreuve de la note de synthèse et faire du mieux possible car qui ne tente rien n'a rien, et c'est tout de même une expérience... Je vous remercie en tous cas de m'avoir dit d'être vigilante car je ne m'attendais effectivement pas à ces dates là!

Isodore : dans le cas où je serais acceptée en L2, et d'après vos différentes réponses, il m'est bien confirmé que je ne devrais pas entrer en L2 sans m'être initiée un minimum aux enseignements de L1... Si tant est qu'on accepte mon dossier, ce qui n'a rien d'évident.

Merci à vous !